Le Monde.fr

En Savoie, la préservation de la montagne se heurte à la logique économique

Article paru dans l'édition du 08.08.09

Elus et chercheurs se querellent à propos d'un projet de liaison par téléphérique et de la neige de culture

Le projet est emblématique de la course sans fin à l'aménagement de la montagne : la liaison entre Bonneval-sur-Arc, site classé, et Val-d'Isère (Savoie), qui passerait dans le périmètre du coeur du parc national de la Vanoise, évoquée depuis des décennies, est à nouveau d'actualité. La Société des téléphériques de Val-d'Isère étudie le dossier depuis plusieurs mois. En 1994, une précédente tentative avait suscité une telle mobilisation des associations de protection de la nature que le ministre de l'environnement de l'époque, Michel Barnier, avait préféré refermer le dossier.

Michel Bouvard, député UMP de Savoie, soutient le projet, mais a saisi le ministère de l'écologie. « Ce que j'espère, avance-t-il, c'est qu'aujourd'hui on comprenne que le débat sur la politique de l'environnement, ce n'est pas seulement le débat sur les limites du Parc. On doit être dans une approche globale environnementale et de développement durable. »

Certains arguments du député de Savoie se retrouvent dans la directive territoriale d'aménagement (DTA) des Alpes du Nord, en cours d'élaboration. Une directive que combat pourtant l'élu savoyard, tout comme Hervé Gaymard, député UMP de la Tarentaise et président du conseil général de la Savoie. Ce projet de cadrage réglementaire prévoit de freiner, sur l'ensemble du massif des Alpes du Nord, les programmes immobiliers et les extensions de domaines skiables, en se référant explicitement aux effets annoncés du réchauffement climatique et à l'enjeu, qualifié de primordial pour les secteurs de montagne, de la préservation de l'espace.

Le texte final, issu de la concertation avec les élus, transmis le 16 juin à Jean-Louis Borloo, ministre de l'écologie et de l'aménagement du territoire, présente toutefois des assouplissements notables. Il supprime notamment la limitation stricte de l'urbanisation touristique dans les stations, ainsi que le caractère d'exception des liaisons entre domaines skiables.

Mais ce n'est pas encore assez pour les élus savoyards : « Le développement durable ne peut pas se faire sans les stations de sports d'hiver, qui sont le moteur économique d'une grande partie du massif alpin », rappelle Michel Bouvard, qui s'inquiète « qu'on impose finalement par le haut des choses qui n'aient pas été consenties et partagées par l'ensemble des acteurs d'un massif ».

Le texte doit désormais faire l'objet de délibérations dans les collectivités territoriales et passer en enquête publique, avant d'être rendu opposable par un décret en Conseil d'Etat, courant 2010. « On est arrivé à un degré d'assouplissement tel qu'au-delà, le document tombe de lui-même, prévient Jacques Gérault, préfet de la région Rhône-Alpes. Cela deviendrait un exercice dérisoire. »

En Savoie, où le tourisme représente 50 % du produit intérieur brut, la prise de conscience du changement climatique n'en est qu'à ses prémices. Le plan tourisme 2007-2013 du département, voté en juin 2006, maintient le modèle de croissance économique des stations, en subventionnant les équipements en neige de culture pour les stations de moyenne montagne et les interconnexions entre domaines skiables.

Cependant, le conseil général a lancé en 2007 la rédaction d'un Livre blanc du changement climatique, dont la publication est annoncée pour le mois de septembre. Ce document pose d'emblée que le réchauffement climatique est deux fois plus fort dans les Alpes que dans le reste de l'Europe et met à plat toutes les données concernant les impacts possibles de la hausse des températures et de l'évolution des précipitations, ainsi que leurs conséquences sur le milieu naturel du territoire alpin : recul des glaciers, fonte du permafrost, accélération du processus d'érosion.

« Nous sommes dans un vide de réponses, un vide de connaissances, avertit Jean-Jacques Delannoy, de l'université de Savoie, qui préside le groupe de travail sur le changement climatique mis en place par le département. Les modèles climatiques sont au niveau planétaire, et il faut les décliner à l'échelle locale. Ce travail sur l'état de la connaissance est une manière de mettre les élus devant leurs responsabilités. On ne pourra pas dire : «on ne savait pas». »

Une fois ce travail effectué, il faudra encore construire une stratégie d'adaptation qui prenne en compte cette donne du changement climatique. Mais avec quel modèle de développement ? La mission confiée à l'Institut de la montagne, implanté à Savoie Technolac, qui était d'être force de propositions pour la société civile, a montré ses limites ce printemps.

L'établissement a fermé son unité de recherche en avril. Sa directrice, Carmen de Jong, spécialiste de l'hydrologie dans les massifs montagneux, avait dénoncé les conséquences de l'utilisation de la neige de culture sur l'environnement, provoquant une levée de boucliers des élus et des exploitants de remontées mécaniques.

Jean-Jacques Delannoy s'est vu confier la tâche de rédiger une nouvelle feuille de route, pour, dit-il, « recréer un climat de confiance » entre des élus inquiets et le monde de la recherche.

Nathalie Grynszpan

Le Monde.fr
» A la une » Archives » Examens » Météo » Emploi » Newsletters » Talents.fr
» Le Desk » Forums » Culture » Carnet » Voyages » RSS » Sites du groupe
» Opinions » Blogs » Economie » Immobilier » Programme Télé » Le Post.fr

Le Monde
» Abonnez-vous au *Monde* à -60%
» Déjà abonné au journal
» Le journal en kiosque

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-nous ? | Index | Aide